

NOM / PRENOM / MAIL ou TEL du CLIENT :

TAILLE / POIDS du CLIENT :

TAILLE de COMBINAISON mise à Disposition Souhaitée et Validée à la réservation :

EPREUVE :

Entre la société T. BELLAGERA, exploitant de la marque EUROPIUM ci après mentionné sous « EUROPIUM » et le « CLIENT » dont le NOM, PRENOM figurent ci dessus, il a été convenu ce qui suit :

Article 1 - Objet

EUROPIUM met à disposition en location au CLIENT, qui accepte,

- Une combinaison EUROPIUM triathlon modèle HNO3. La valeur neuve de la combinaison HNO3 est de **179 €**
- Une combinaison EUROPIUM swimrun. La valeur neuve de la combinaison Swimrun est de **299€**

Article 2 – Etat du Bien (L'état du bien sera complété ci-dessous à la remise du bien au Client. Si aucune mention est indiquée, le bien est considéré comme neuf)

Article 3. Durée du contrat – Entrée en vigueur du contrat

Le présent contrat de location est conclu pour une des épreuves Swim&Run ou Triathlon de Mesquer 2026, planifiée le 13 ou 14 juin 2026.

Cette période de location commence au moment de la mise à disposition de la combinaison le jour de l'épreuve et prend fin à l'issue de l'épreuve soit le même jour le 13 ou 14 juin 2026. En cas de non-restitution du bien à l'issue de l'épreuve, la valeur du bien à l'état neuf tel que défini dans l'article 1 sera exigée auprès du CLIENT.

Le présent contrat entre en vigueur lorsque les 4 (quatre) conditions suivantes sont remplies :

- 1. Acceptation / Validation par PAYPAL du règlement de la location sur le site www.europium.fr
- 2. Signature du contrat par les deux parties
- 3. Remise du chèque de caution par le Client à l'ordre de « EUROPIUM – T. BELLAGERA SARL » selon les modalités présentés dans l'Article 5 ci-dessous.
- 4. Mise à disposition de la combinaison par l'équipe organisatrice à la signature du registre de location

Le contrat s'achève au retour du Bien loué par le CLIENT auprès de l'équipe organisatrice EUROPIUM après l'épreuve le même jour, soit le 13 ou 14 juin 2026, signature du registre faisant foi de restitution.

Article 4. Prix de location

Au titre de la location du Bien, le CLIENT paye à EUROPIUM la somme de **30 € TTC** (trente euro). Cette somme devra être réglée en intégralité et en une seule fois sur le site EUROPIUM

En cas de retard sur la restitution du bien loué, le CLIENT sera automatiquement redevable du montant valeur neuve de la combinaison telle que défini dans l'Article 1.

Article 5. Caution

Le Client remet à EUROPIUM une caution

de **140 €** (cent quarante euro) par chèque à l'ordre de « EUROPIUM – T.BELLAGERA SARL » pour une location de Combinaison Triathlon (modèle HNO3)

de **250 €** (deux cent cinquante euro) par chèque à l'ordre de « EUROPIUM – T.BELLAGERA SARL » pour une location de Combinaison Swim&Run (modèle Swimrun)

Cette caution est à fournir avec le contrat signé à EUROPIUM lors de la réservation du Bien. Cette caution sera restituée intégralement dès la remise du Bien à EUROPIUM dans le délai prévu déduction faite si besoin de l'application de l'article 6 relatif à d'éventuels dommages ou de retard conformément à l'article 4.

Article 6. Entretien, dégâts et vol

1. Le Client utilisera le Bien avec soin, le rincera à l'eau claire avant sa restitution à EUROPIUM.
2. Le Client sera tenu des dégâts qu'il occasionnerait au Bien loué. Sa responsabilité ne peut excéder la valeur neuve du Bien telle que définie dans l'article 1.
3. Dans le cas où le Client ne restituerait pas le Bien loué, celui-ci sera tenu de payer à EUROPIUM la valeur neuve du Bien telle que définie contractuellement à l'article 1.
4. Dans le cas où le Client restituerait le Bien en mauvais état nécessitant un nettoyage spécifique ou une réparation, le Client sera tenu de payer les frais selon le tableau suivant à la seule appréciation d'EUROPIUM :

Nettoyage spécifique (boue, sable incrusté, tâches ...)	15 €
Réparation pour coup d'ongle, trou ou déchirure superficielle (<1cm) - panneau 4-5mm	20 €
Réparation pour coup d'ongle, trou ou déchirure importante (entre 1 et 3cm) - panneau 4-5mm	40 €
Réparation pour coup d'ongle, trou ou déchirure superficielle (<1cm) - panneau 1,5 à 2,5mm	30 €
Réparation pour coup d'ongle, trou ou déchirure importante (entre 1 et 3cm) - panneau 1,5 à 2,5mm	50 €
Réparation pour coup d'ongle, trou ou déchirure très importante sur une grande partie du panneau (>3cm)	Montant de la caution

Article 7. Responsabilité

Le Client déclare et est réputé disposer de toutes les informations et aptitudes nécessaires à l'utilisation adéquate du Bien loué, il appartient à celui-ci de compléter si nécessaire son information.

Le Client est le seul gardien de la chose durant le contrat de location, il s'engage à ce titre à exercer un contrôle effectif et exclusif sur le Bien.

Le Client reconnaît expressément être le gardien de la chose louée durant l'intégralité du contrat et, le cas échéant, au-delà, jusqu'à la restitution effective du Bien.

EUROPIUM n'assume par conséquent aucune responsabilité du fait de la chose louée, notamment du fait de son utilisation inadéquate, imprudente ou illégale.

EUROPIUM s'engage à fournir une combinaison telle que décrite en référence ci-dessus.

Article 8. Annulation

En cas d'annulation d'une épreuve, et ce, quelle qu'en soit la raison (annulation de la partie natation suite à des conditions météorologiques exceptionnelles par exemple, ...), EUROPIUM ne pourra être tenu responsable et l'intégralité du coût de la location sera dû.

Article 8. Tribunaux compétents

En cas de litige, les tribunaux de Saint Nazaire (44) sont seuls compétents.

Fait à MESQUER le

Le Client

pour EUROPIUM

G.GALLET